



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement
DPAE 3
Bureau n° G623
Affaire suivie par :
Carole Bréchet
Tél : 01 57 02 61 83
Mél : promomds@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2022 sur le tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social (catégorie A), les assistants de service social dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Madame Ngoc Phuong LE BA - DSDEN VAL DE MARNE
2. Madame Christel ALBERTELLI - DSDEN SEINE ET MARNE
3. Madame Karine NOLOT - DSDEN SEINE ET MARNE
4. Madame Séverine LEGER-BITUR - DSDEN VAL DE MARNE
5. Madame Baya MAMECHE - DSDEN VAL DE MARNE
6. Madame Karine PONTANI - DSDEN SEINE ET MARNE
7. Madame Sandrine GALLON-KWAN TEAU - DSDEN SEINE SAINT DENIS
8. Madame Marielle REGALDI - DSDEN VAL DE MARNE
9. Madame Marie-Line HECQUET - DSDEN SEINE ET MARNE
10. Madame Yannick BRUNET - DSDEN VAL DE MARNE

11. Madame Sandrine MALMARTEL-BILAD - DSDEN SEINE SAINT DENIS
12. Madame Sophie TLIBA - DSDEN SEINE SAINT DENIS
13. Madame Myriam TBAHRITI - DSDEN SEINE SAINT DENIS
14. Madame Stéphanie MULLER - DSDEN VAL DE MARNE
15. Madame Sophie MASSIMI - DSDEN SEINE ET MARNE
16. Madame Marina BEUSCART - DSDEN VAL DE MARNE
17. Madame Nadia NAJI - DSDEN VAL DE MARNE
18. Madame Christelle ROCHER - DSDEN SEINE ET MARNE
19. Madame Sabrina BERTRAND-BAUDRY - DSDEN SEINE SAINT DENIS
20. Madame Beatrice DEBAECKER - DSDEN VAL DE MARNE
21. Madame Anne Marie BOURLON - DSDEN SEINE ET MARNE
22. Madame Carine PETIT-SPIRIN - DSDEN SEINE SAINT DENIS
23. Madame Hugues Nadia HARISONANDRASANA - DSDEN SEINE SAINT DENIS
24. Madame Immaculée AKA - DSDEN VAL DE MARNE

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 20 JUIN 2022

Pour le recteur et par déléation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines
Mehdi CHERFI